

pour les cérémonies de réception des chanoines. De là vient son nom actuel de « Diana, » corruption de *Doyenné* et de *Doyennat*, confondu, plus tard, avec celui de Diana, que l'on trouve dans un terrier de 1493, pour désigner un lieu voisin. Vendue, en 1791, comme un bien national, la salle de la Diana fut divisée en deux étages, et perdit complètement son aspect monumental. Elle était transformée en un dépôt de plâtre et en un grenier à fourrage, quand, en 1840, ce monument héraldique, unique en France, fut en quelque sorte découvert par deux jeunes archéologues, M. le comte de Soultrait et M. Anatole de Barthélemy, qui en révélèrent l'existence au monde savant. Enfin, en 1862, l'intervention de M. de Persigny, alors ministre de l'intérieur, amena le rachat et la restauration de la Diana, en même temps que la création de la Société historique et archéologique du Forez, qui en a pris le nom.

A la suite de cette lecture, M. E. Brassart communique une étude de M. A. Steyert, sur l'état des études archéologiques dans le Forez et les provinces voisines. Dans ce travail, qui traite de la première question du programme, l'auteur fait un tableau rapide des divers travaux accomplis, depuis un demi-siècle, soit par les Sociétés savantes, soit par les érudits de la contrée.

M. Brassart donne ensuite lecture du procès-verbal d'ouverture de la châsse de saint Porcaire, à Montverdun, en 1686.

A l'issue de la séance, les membres du Congrès, après avoir examiné une remarquable collection de photographies des monuments du Forez, exposée par M. Félix Thiollier, vont visiter le nouveau Musée archéologique, que la Société de la Diana vient d'inaugurer dans la cour d'une maison voisine, servant de dépendances au siège habituel de ses réunions.

Parmi les objets exposés, on remarque surtout :

- 1° Une colonne itinéraire trouvée à Moind, sur l'ancienne voie Bolène, tendant de Feurs à Saint-Paulien ;
- 2° Une autre colonne itinéraire, au nom de Trajan-Dèce, trouvée à Naconne, sur l'ancienne voie d'Aquitaine, et donnée au Musée par M. de Becdelièvre ;